

En outre, la Conférence canadienne des hommes d'affaires canadiens - japonais travaille afin d'accroître l'accès des biens canadiens au marché japonais. Comme beaucoup d'entre vous le savez déjà, cette association se réunira en mai à Sapporo. Plus précisément, le groupe du secteur de la fabrication du comité canadien proposera au groupe japonais de reconnaître certaines catégories de biens canadiens comme offrant de vraies possibilités d'importation pour le Japon.

Du point de vue canadien, ces biens comprendraient des produits où les avantages relatifs au coût ou à l'approvisionnement proviennent de notre abondance relative en matière d'énergie et de matières premières ou de produits où notre spécialisation technologique nous a valu une réputation internationale en matière de concurrence sur le plan de la conception, de la qualité et des coûts. Le comité propose que la première catégorie pourrait comprendre les moulages en métaux non ferreux, les produits pétro-chimiques, le verre, le plastique, leurs produits, l'équipement océanique, une centrale nucléaire génératrice d'électricité.

Je n'éprouve aucune réserve à appuyer le comité canadien à ce sujet, et en fait, avec le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Roy Phillips, qui fait partie de ma mission, nous avons mentionné leurs attentes lors de nos discussions avec le ministre Abe, les hommes d'affaires japonais, et en particulier, avec la direction du comité japonais du comité d'hommes d'affaires canadiens-japonais.

En outre, en plus des échanges commerciaux bilatéraux, il y a d'autres domaines dans lesquels nos deux pays peuvent travailler en collaboration. Il y a, par exemple, la possibilité de coopération pour des projets entrepris dans les pays du tiers monde. J'ai exploré cette possibilité lors de ma visite précédente en juin dernier, et si bien compris, l'Association canadienne d'exportation et l'Association des exportateurs de machinerie du Japon se réuniront le mois prochain à Toronto afin d'étudier des possibilités de coopération. L'entente conjointe d'assurance conclue entre la Société pour l'expansion des exportations du Canada, et le Département de l'assurance des exportations du ministère du Commerce international et de l'Industrie du Japon, que le ministre et moi-même avons annoncée mercredi, reflète l'appui accordé par les gouvernements, et devrait, nous l'espérons, faciliter de tels projets.

En outre, mercredi, le ministre et moi-même avons annoncé que le ministère du Commerce international et de l'Industrie du Japon enverra une mission au Canada plus tard